

DEC25006DAJ

**Décision du 18 janvier 2025 portant nomination de M. Alban THOMAS en qualité de Directeur Scientifique
« Environnement » par intérim**

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 23 octobre 2024 portant nomination de M. Philippe Manguin en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, à compter du 23 octobre 2024,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service 2020-01) modifiée portant organisation des Directions et Délégations du siège de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Décide :

Article unique :

A compter du 1^{er} janvier 2025, M. Alban THOMAS, Directeur de recherche de classe exceptionnelle, est nommé Directeur Scientifique « Environnement » par intérim.

Fait à Paris, le 18 janvier 2025

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

